



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET
COMMUNE DE GRATENS

COMPTE - RENDU

Séance du 16 Décembre 2021

Procès-Verbal

N° 9/2021

Législature 2020-2026



ORDRE DU JOUR

1. Election d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du 04/11/2021
3. Suivi vente de deux terrains communaux lieu-dit « sous le canal »
4. Suivi du dossier concerné par les arrêtés municipaux n° 2021AR0098 n° 2021AR0099 et n° 2021AR0108
5. Inscription au programme DETR 2022
6. Assurance bâtiments communaux : avenant
7. Sécheresse sur bâtiments communaux
8. Avancement de grades : tableau promu-promouvable
9. Demande de stage
10. Rapport d'activité 2021 du SIECT
11. Suivi reprise des concessions abandonnées au cimetière communal
12. Suivi chantier déploiement fibre optique
13. Sapin de Noël
14. Questions diverses

Séance du 16 Décembre 2021

En période sanitaire - Épidémie COVID-19

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur DUTREY Alain, Maire.

Présents : CACAULT Pénélope, CHAUVIN Olivier, DANGLA Claude, DUTREY Alain, FELIU Sébastien, LAPIZE Patrick, LEMARCHAND Valérie, MAUROY Frédéric, MORIN Maurice.

Absents : SAURRAT Catherine, SIADOUS Stéphanie, TOUSTOU Thierry.

Procurations : MME SAURRAT Catherine à M. LAPIZE Patrick, MME SIADOUS Stéphanie à MME LEMARCHAND Stéphanie, M. TOUSTOU Thierry à M. DUTREY Alain.

1. Élection d'un secrétaire de séance

M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'Assemblée à élire son secrétaire de séance.

MME LEMARCHAND Valérie est élue à l'unanimité.

La séance continuant,

M. le Maire propose le huis clos pour statuer sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et invite les conseillers municipaux à se prononcer par un vote à main levée. Les résultats sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTION(S)	RESULTAT
12 (dont 3 procurations)	0	0	Huis clos approuvé à l'unanimité

-----DEBUT DU HUIS CLOS-----

2. Approbation du précédent compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 04/11/2021 est approuvé à l'unanimité des conseillers municipaux.

3. Suivi vente de deux terrains communaux lieu-dit « sous le canal »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les deux lots à bâtir lieu-dit « sous le canal » vendus en diffus par la commune ont été retenus par deux acheteurs potentiels aux conditions fixées, soit 65 000 € (soixante cinq mille euros) net vendeur le lot. Les sous-seings privés seront signés entre le 24 décembre et la mi-janvier. L'acte définitif n'interviendra qu'après obtention des permis de construire.

4. Suivi du dossier concerné par les arrêtés municipaux n° 2021AR0098 - n° 2021AR0099 – n° 2021AR0108

M. le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de ses pouvoirs de police du Maire afin de sécuriser un immeuble et ses locataires au regard du péril menaçant ledit immeuble. La saisine du Tribunal Administratif s'est imposée. Lecture est donnée du rapport de l'expert désigné. La procédure est en cours.

5. Travaux de réaménagement du secrétariat de la mairie - Inscription au Programme DETR 2022 - Approbation du plan de financement – Demandes de subventions : Etat – Département – Région – Fonds de Concours de la Communauté de Communes Cœur de Garonne - n° 2021DEL0071

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal a priorisé pour l'année 2022 les travaux de réaménagement du secrétariat de la mairie afin qu'élus et agents administratifs disposent de nouveaux locaux qui leur soient dédiés au rez-de-chaussée de la mairie.

De plus, ce nouvel agencement permettra une réception du public plus aisée, répondant aux critères d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

M. le Maire propose à l'Assemblée de prendre rang au programme DETR 2022 et d'y inscrire ce projet d'investissement pour lequel une consultation a été lancée auprès de plusieurs artisans.

Il énumère les différentes offres recueillies ainsi que les phases de travaux à prendre en compte dans le déroulé de ce chantier.

Après étude des devis descriptifs et estimatifs, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- ▶ **APPROUVE** le projet de réaménagement du secrétariat de la mairie qui vient de lui être présenté.
- ▶ **DONNE SON ACCORD** pour une inscription au programme DETR 2022 pour une aide au financement de cette opération.
- ▶ **DECIDE** d'élargir sa demande de subvention à la Région, au Département et à la Communauté de Communes Cœur de Garonne.
- ▶ **DIT** que la présente délibération sera commune pour l'ensemble des dossiers de demandes de subventions sollicitées.
- ▶ **DECIDE** de ne prendre aucun engagement auprès des entreprises à ce stade du projet.
- ▶ **S'ENGAGE** à respecter la clause de non commencement des travaux dans l'attente d'une notification de recevabilité de ce dossier par les différents partenaires financiers.
- ▶ **CONFERE** tout pouvoir à M. le Maire pour la signature des pièces relatives à ce dossier.
- ▶ **VALIDE** le plan de financement prévisionnel de l'opération « travaux de réaménagement du secrétariat de la mairie » et autorise sa communication aux services de l'Etat et autres partenaires financiers suivant le tableau de synthèse ci-après :

(voir tableau page 4/7)

PLAN DE FINANCEMENT
Travaux de réaménagement du secrétariat de la mairie

COÛT PREVISIONNEL DU PROJET

TYPE DE DEPENSE	COÛT HT	COÛT TVA	COÛT TTC
Menuiseries extérieures	13 692.70 €	2 738.54 €	16 431.24 €
Isolation – Faux Plafond- Cloison – Peintures	13 798.90 €	2 759.78 €	16 558.68 €
Ponçage Parquet	1 440.00 €	288.00 €	1 728.00 €
Électricité	5 518.59 €	1103.72 €	6 622.31 €
Maçonnerie	2 862.00 €	572.40 €	3 434.00 €
Chauffage	11 275.00 €	2255.00 €	13 530.00 €
TOTAL	48 587.19 €	9 717.43 €	58 304.23 €

FINANCEMENT PREVISIONNEL

Financement	Montant HT	Taux	Demandé
DETR	48 587.19 €	40%	19 434.87 €
Cseil	48 587.19 €	20 %	9 717.43 €
Départemental	48 587.19 €	10 %	4 858.71 €
Région	48 587.19 €	10 %	4 858.71 €
Fonds concours Cnté Cnes Cœur de Gne	48 587.19 €	10%	
Montant cumulé des aides sollicitées			38 869.72 €
Part Communale 20% du HT + TVA		20%	19 434.51 €
TOTAL		100 %	58 304.23 €

6. Assurance bâtiments communaux : avenant - n° 2021DEL0072

Après mise en concurrence entre AXA et GROUPAMA, Monsieur le Maire indique que GROUPAMA est en mesure de revoir sa prime annuelle et nous propose un avenant visant à améliorer les garanties générales avec une atténuation de la prime annuelle d'environ 800 €. Cet exposé entendu, le Conseil Municipal donne son accord pour faire évoluer le contrat en ce sens. Monsieur le Maire reçoit à cet effet tout pouvoir de signature.

7. Sécheresse sur bâtiments communaux - n° 2021DEL0073

Des administrés ont constaté au cours de l'été 2021 l'apparition de fissures sur leur habitation et demandent à la municipalité s'ils peuvent bénéficier d'une reconnaissance de mouvements de terrains dus à la sécheresse afin de pouvoir entreprendre des démarches auprès de leur assurance. Préalablement à toute démarche auprès de la Préfecture, le Conseil Municipal décide de lancer une consultation auprès de la population afin de s'assurer que le phénomène « sécheresse » est bien caractérisé sur notre commune.

8. Demande de stage - n° 2021DEL0074

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mademoiselle BOURRET Amandine demeurant à Gratens nous sollicite pour un stage à l'école maternelle du 31 Janvier au 19 Février 2022 dans le cadre d'une formation orientée sur les prérogatives de travail d'une ATSEM. Il précise que l'accord préalable de la Directrice d'Ecole a été obtenu.

Cette demande est acceptée à l'unanimité des présents. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention rédigée par le Lycée Hélène Boucher à Toulouse.

9. Rapport d'activité 2021 du SIECT – n° 2021DEL0075

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités annuel 2021 du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch qui se décompose en deux sections :

- ▶ Eau Potable
- ▶ Assainissement

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- ▶ **APPROUVE**, en tant que commune membre, le rapport d'activités annuel 2021 du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch.

10. Suivi reprise des concessions abandonnées au cimetière communal

La dernière constatation des tombes abandonnées a dûment été faite le 13/11/2021. Les procès-verbaux ont été dressés, affichés et ont fait l'objet de notifications. Conformément à la procédure, le Conseil Municipal sera invité à prononcer la reprise des dites concessions après le délai écoulé d'un mois.

11. Sapin de Noël

Au cours de la réunion annuelle d'élaboration du planning de la salle des fêtes, les associations communales ont exprimé le souhait de s'associer pour édifier un sapin de Noël sur la place de la mairie. Monsieur le Maire dit avoir accueilli favorablement cette requête et avoir donné l'autorisation d'occuper le domaine public.

12. Comptes rendus de réunions

La parole est donnée aux conseillers municipaux ayant pris part à une réunion.

12.1 Commission Communale PLU

Frédéric MAUROY fait part de l'avancement du dossier d'élaboration du PLU et de la dernière réunion de la commission communale.

12.2 Fibre Optique

Olivier CHAUVIN dit avoir pris part à une réunion au cours de laquelle le déploiement de la fibre sur notre territoire communal a été annoncé pour début janvier 2022 avec une dernière phase dans le courant de l'été 2022.

13. Questions diverses

Aucune question diverse n'étant abordée, Monsieur le Maire prononce la clôture de la séance.

----- FIN DU HUIS CLOS -----

Fin de séance à 21h30.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Signature des conseillers municipaux

NOM – PRÉNOM	SIGNATURE
Pénélope CACAULT	
Olivier CHAUVIN	
Claude DANGLA	
Alain DUTREY	
Sébastien FELIU	
Patrick LAPIZE	
Valérie LEMARCHAND	
Frédéric MAUROY	
Maurice MORIN	
Catherine SAURRAT	<i>Procuration à LAPIZE Patrick</i>
Stéphanie SIADOUS	<i>Procuration à LEMARCHAND Valérie</i>
Thierry TOUSTOU	<i>Procuration à DUTREY Alain</i>